

Inside French Agricultural Education

As part of the 2023 institutional agreement, five Irish teachers spent five days in France from 13 to 17 May 2025.

The 5 teachers come from different 'COLLEGES' in the TEAGASC network: Kildalton, Clonakilty, Dublin, Pallaskenry and Ballyhaise. There are 7 schools in the Republic of Ireland that offer only agricultural training.



During their stay in France, our Irish colleagues were able to visit the agricultural colleges in Quétigny, Plombières lès Dijon, Bourg en Bresse, Lons-le-Saunier Mancy and Montmorot. Each agricultural college was keen to present its courses and facilities. This gave our partners an opportunity to find out about the job of Conseiller Principal d'Education (CPE), which does not exist in Ireland. Students 'clock in' when they arrive at their school and teachers 'don't clock out'.



They appreciated the existence of hourly call-outs and the presence of the CPEs and education assistants, which our colleagues saw as a guarantee of lower absenteeism compared to the Irish system. Another discovery for them was the fact that farms or processing workshops must generate income, a requirement that does not exist in the TEAGASC network of schools. They were also struck by the impression that farms in French agricultural establishments focus more on quality than quantity, which is no doubt the result of the requirement for farms to have their own income. The concept of fruitières à Comté or viticoles, with production and processing close

together and farmers at the centre of the system, was a pleasant discovery. In Ireland, farmers are also grouped into cooperatives, but the number of members is much higher. The processing site can be a long way from the production site.

Our Irish colleagues were also particularly interested in the possibilities for supporting pupils and students with special needs, in particular the presence of support staff for pupils with disabilities (AESH) in the classroom. They were also pleasantly surprised to discover the presence of processing workshops in agricultural vocational training establishments, as the TEAGASC teaching system is purely productive.

The teachers came away delighted with the experience and will be encouraging their colleagues to apply for future incoming exchanges to France. Their mobility was funded by Erasmus+, which TEAGASC benefited from for the first time this academic year 2024-2025, thanks in particular to our exchanges and sharing of "Erasmus" practices.

Mr Gobl, who is in charge of agricultural affairs at the Irish embassy in Paris, was present during the visit to the agricultural establishment in Bourg-en-Bresse. The visit gave him a better understanding of our training system. It was an experience he was keen to repeat at the end of this school year, when another Irish delegation from the establishment based in Gurteen, County Tipperary, was due to visit Lons-le-Saunier, in Mancy, at the end of June 2025, to find out more about the equestrian industry.

Contact : Frédéric Mesure, coordinator of the UK/Ireland agricultural education network, frederic.mesure@educagri.fr

How is French agricultural teaching?

C'est dans le cadre de l'accord institutionnel de 2023 que 5 enseignants irlandais ont effectué une mobilité de 5 jours en France du 13 au 17 mai 2025.

Les 5 enseignants et enseignantes sont issus dans différents « COLLEGES » du réseau TEAGASC : Kildalton, Clonakilty, Dublin, Pallaskenry et Ballyhaise. Dans la République d'Irlande, il y a 7 établissements qui mettent en œuvre uniquement des formations agricoles.



Lors de leur séjour en France, nos collègues irlandais ont pu visiter les lycées

agricoles de Quétigny, Plombières lès Dijon, Bourg en Bresse, Lons-le-Saunier Mancy et Montmorot. Chaque Établissement d'enseignement agricole a eu à cœur de présenter ses formations et ses infrastructures. Cela a permis à nos partenaires de découvrir le métier de Conseiller Principal d'Education (CPE) qui n'existe pas en Irlande. Les étudiants « pointent » à leur arrivée dans leur établissement et les enseignants « Ne font pas d'appel ».

Ce qui a été apprécié c'est l'existence d'appels à chaque heure, la présence des CPE et des Assistants d'éducation gage pour nos collègues de moins d'absentéisme comparé au système Irlandais. Autre découverte pour eux, le fait que les exploitations ou ateliers de transformation doivent dégager des revenus, obligation qui n'existe pas dans le réseau des établissements TEAGASC. Ce qui a marqué, c'est aussi l'impression que les exploitations des établissement agricole français visent plus la qualité que la quantité, pour eux cela est aussi sans doute le résultat de l'obligation d'avoir des revenus propres pour les exploitations. Le concept de fruitières à Comté ou viticoles avec une proximité entre production et transformation, avec au centre du système les exploitants agricoles, fut une agréable découverte. En Irlande, les agriculteurs sont aussi regroupés en coopératives mais le nombre d'adhérents est beaucoup plus élevé que dans celui des fruitières. Le lieu de transformation peut être très éloigné du lieu de production.



Nos collègues irlandais se sont aussi particulièrement montrés très intéressés par les possibilités d'aide aux



élèves et étudiants avec besoins spécifiques, notamment la présence d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) dans les cours. La présence d'ateliers de transformation dans les établissements d'enseignement professionnel agricole a aussi été une vraie découverte car le système d'enseignement TEAGASC n'est que productif.

Les enseignants sont repartis ravis de cette expérience et vont encourager leurs collègues à candidater pour de prochaines mobilités entrantes en France. Leur mobilité était financée par Erasmus+, un programme qu'a bénéficié TEAGASC cette année scolaire pour la première fois, grâce en partie à nos échanges et partages de pratiques « Erasmus ».

A noter que lors de la visite de l'établissement agricole de Bourg-en-Bresse, le Chargé des Affaires Agricoles de l'Ambassade d'Irlande à Paris, M. Gobl, était présent. Cela lui a permis de mieux appréhender notre système de formation.

Une expérience intéressante pour lui qu'il souhaite renouveler dès cette fin d'année scolaire lors de la visite d'une autre délégation irlandaise de l'établissement basé à Gurteen, Comté de Tipperary fin juin 2025 dans l'établissement de Lons-le-Saunier Mancy pour découvrir la filière équestre.

Contact : Frédéric Mesure, animateur du réseau Royaume-Uni / Irlande de l'enseignement agricole, frederic.mesure@educagri.fr

Un an de partenariat institutionnel teinté d'émeraude

Une mission institutionnelle marque une année de coopération et dresse un premier bilan sur la mise en place de l'accord signé entre le ministère français en charge de l'enseignement agricole avec le Teagasc irlandais, basé sur des objectifs d'échanges et de mobilités.

Il y a un an, un accord de partenariat entre les systèmes d'enseignement Irlandais Teagasc et Français était signé. L'objectif était de développer et structurer des échanges sur le long terme entre établissements et permettre des mobilités entrantes et sortantes de personnels, y compris les enseignants stagiaires de l'ENSFEA, ainsi que des apprenants. Après un an de fonctionnement, il était temps, conformément à l'accord signé en présence des deux ministres de l'Agriculture à l'époque, de faire un premier bilan ce jeudi 5 décembre

2024.

La DGER était représentée par Philippe Renard, chef du BRECI et Frédéric Mesure, animateur réseau Irlande. Héloïse Pestel, Chargée des Affaires Agricoles et le Chargé de l'Education et de l'Enseignement Supérieur complétaient la délégation française. Côté Irlandais Louise Byrne, Deputy Chief Inspector at the Department of Agriculture, Food and the Marine, Anne Marie Butler, Head of Education Teagasc, Dr Stan Lalor, Teagasc Head of Knowledge Transfer, John Mulhern, Principal of College of Amenity Horticulture, Dublin, Frank Murphy, Teagasc Head of Curriculum Development and Standards Unit composaient la délégation irlandaise rejointe en visioconférence avec le Chargé des Affaires Agricoles de l'Ambassade d'Irlande à Paris.



Ap
rè
s
un
e
vi
si



te des installations du centre TEAGASC d'Ashtown, il était temps de dresser un premier bilan. Beaucoup de positif, cinq des sept établissements d'enseignement agricole irlandais ont accueilli des français en mobilité et des liens de jumelage inter établissements sont en cours. Suite à notre soutien, Teagasc dispose maintenant d'un financement Erasmus+ et grâce à notre partenaire irlandais. Nous avons un accès direct à l'association nationale irlandaise des entreprises d'aménagements paysagers, ce qui facilite le placement en stage de stagiaires BTS dans des compagnies privées.

Toutefois, il reste encore du travail à accomplir : susciter l'envie de mobilité en France pour les étudiants Irlandais qui, à ce jour, sont plus tentés de faire leur stage en Nouvelle Zélande, trouver une façon de permettre à nos

apprenants mineurs de pouvoir faire leur stage en Irlande, créer des liens entre classes de lycée et classes avec option agriculture dans les lycées irlandais...

Lors de nos échanges, plusieurs pistes ont été évoquées : faire la promotion de l'enseignement agricole français dans les établissements irlandais directement auprès des étudiants, notamment lors des visites de l'animateur réseau, essayer de renforcer des liens directs avec les agriculteurs, accueillir dès mars 2025 une délégation de personnels Teagasc, contribuer à mettre en place une délégation d'étudiants irlandais pour qu'ils viennent découvrir l'enseignement agricole français ainsi que des exploitations françaises. D'autres pistes de partenariat ont aussi été évoquées notamment travailler sur des mobilités hybrides dans le domaine horticole et aménagement paysager avec le College of Amenity Horticulture – Dublin.

Le mot de la fin est revenu à Louise Byrne du Ministère de l'Agriculture Irlandais nous invitant à ne pas négliger dans nos échanges la dimension d'ouverture culturelle. Prochaine réunion du comité de suivi binational en 2025 en France.



Et pour conclure cette journée, un temps d'échange sur l'agriculture a eu lieu en soirée à l'Alliance Française de Dublin, la deuxième plus grande en taille en Europe derrière celle de Bruxelles. Ce temps d'échanges a permis un aperçu croisé de l'agriculture et des défis relevés par les agriculteurs dans nos deux pays ainsi qu'une rapide présentation de notre enseignement agricole et du partenariat franco-irlandais.

Crédit photographie Photo de tête : Banque d'images Pexels, Paysage d'Irlande, Thomas Balabaud

Contact : Frédéric Mesure, animateur Royaume Uni et Irlande de l'enseignement agricole, frederic.mesure@agriculture.gouv.fr

Accord signé avec l'Irlande

Marc Fesneau, ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, était en visite en Irlande fin octobre 2023, pour rencontrer le ministre McConalogue et signer un accord éducatif avec le Teagasc.

Le ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Mer, Charlie McConalogue T.D., a accueilli Marc Fesneau, le ministre français de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, et sa délégation en visite en Irlande le vendredi 27 octobre. Cette visite s'inscrit dans le cadre du plan d'action conjoint France-Irlande 2021-2025, signé en 2021 à l'occasion de la visite du président Emmanuel Macron en Irlande. Au cours de la visite, les ministres ont discuté de la possibilité de travailler ensemble dans des domaines d'intérêt agricole mutuel.

Au cours de la visite, une déclaration d'intention sur le renforcement de la coopération dans le domaine de l'enseignement agricole entre le Teagasc et la Direction française de l'enseignement et de la recherche a été signée.

La délégation française a commencé sa visite par le Centre de recherche alimentaire de Teagasc à Ashtown, Co. Dublin, où les ministres McConalogue et Marc Fesneau ont prononcé les discours d'ouverture de la conférence Teagasc EU50 célébrant le 50e anniversaire de l'adhésion de l'Irlande à l'Union européenne. Le ministre Marc Fesneau et la délégation

française, en compagnie du ministre McConalogue, ont ensuite visité une exploitation agricole suivie par le Teagasc dans le Co. Meath.

S'exprimant lors de l'événement Teagasc EU 50, le ministre Marc Fesneau a déclaré : « Au sein de l'Union européenne, l'Irlande et la France sont des partenaires de confiance, notamment sur le plan agricole. La politique agricole commune, entrée en vigueur en 1962, est l'une des politiques européennes les plus anciennes et l'un des fondements majeurs de la construction européenne. Au sein de l'Union, l'Irlande et la France partagent une vision commune de l'agriculture : une agriculture durable, résiliente et performante, basée sur un modèle familial ».

Lors de la visite de la ferme, le ministre McConalogue a déclaré : « Je suis très heureux que mon collègue français ait visité une ferme de démonstration et qu'il ait pu découvrir un système de production de viande bovine durable familial. L'exploitation fait partie du réseau de 22 fermes de démonstration du programme Future Beef, que Teagasc a mis en place avec des partenaires du secteur pour mettre en avant la production durable de viande bovine en Irlande. Ces fermes démontrent comment les gains d'efficacité réalisés dans les exploitations bovines peuvent contribuer à améliorer la rentabilité tout en réduisant l'empreinte carbone de la viande bovine produite dans ces exploitations ».

Le ministre Marc Fesneau a déclaré : « Au cours de cette visite, j'ai pu constater que l'Irlande, comme la France, est une terre d'excellence pour l'élevage durable. Nous devons reconnaître et encourager tous les efforts fournis par nos éleveurs, en Irlande comme en France. Nous avons besoin d'élevage pour nous nourrir, mais aussi pour la transition et la lutte contre le changement climatique, et ce d'autant plus que, nous l'avons encore malheureusement vu récemment, les agriculteurs et les éleveurs sont les premières victimes du changement climatique. »

Les deux ministres ont ensuite tenu une réunion bilatérale au cours de laquelle ils ont abordé un large éventail de sujets, notamment l'agriculture durable, les accords de libre-échange, les discussions en cours sur le règlement relatif aux nouvelles techniques génomiques et la politique agricole commune.

À l'issue de la réunion bilatérale, le ministre McConalogue a déclaré que « la réunion bilatérale s'appuie sur la coopération continue dans le cadre du plan d'action conjoint et constitue une déclaration claire de l'engagement de nos deux pays à travailler en étroite collaboration sur des questions d'intérêt agricole mutuel. Je me réjouis de travailler en étroite collaboration avec mon collègue français sur le développement futur de la politique agricole commune et d'autres questions connexes ».



La visite s'est achevée par la signature de la déclaration d'intention avec le Teagasc. A cette occasion, le ministre Marc Fesneau a déclaré que « cette signature illustre, une fois de plus, la richesse de la relation bilatérale et s'inscrit pleinement dans le Plan d'action conjoint signé entre nos deux pays en 2021 ». Il s'est félicité que la déclaration d'intention « encourage les établissements à partager leurs expériences, notamment sur les questions liées au changement climatique et à la durabilité, qui sont évidemment des questions clés lorsqu'il s'agit de former les agriculteurs de demain ».

Article publié sur le site du Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire – Alimagri

Contact : Stéphanie MANGIN, chargée de mission Europe – Bureau des relations européenne et de la coopération internationale – DGER-MASA – stephanie.mangin@agriculture.gouv.fr